

## Choisir un prénom

Il est de tradition de mettre chaque enfant sous le patronage d'un saint. C'est pourquoi les parents choisissent un prénom dans le riche patrimoine des noms de saints reconnus.

Pour en savoir plus sur votre saint patron, visitez le site <https://nominis.cef.fr>

## Comment choisir le parrain et/ou marraine ?

Il suffit d'un parrain et/ou une marraine pour chaque enfant.

Être parrain ou marraine, c'est prendre l'engagement d'éduquer, avec les parents, dans la foi, le nouveau baptisé.

C'est pourquoi l'Église demande que le parrain et la marraine soient baptisés dans la foi catholique, ayant accomplis les sacrements de l'initiation (confirmation et eucharistie). Si l'un des deux n'est pas baptisé catholique, mais d'une autre confession chrétienne (orthodoxe, protestant...), il sera inscrit sur les registres comme « témoin ». Si l'un des deux n'est pas baptisé, il ne peut être considéré par l'église comme parrain ou marraine.

## Mon enfant a plus de trois ans

On peut être baptisé à tout âge. Si l'enfant a plus de 3 ans, il suivra lui aussi une préparation adaptée à son âge.

S'il est scolarisé, il se préparera dans le cadre de l'éveil à la foi ou du catéchisme.

## LE LENDEMAIN DU BAPTÊME

Au fil des années, il vous appartiendra d'éduquer votre enfant dans la foi chrétienne et de lui apprendre à garder les commandements pour qu'il aime Dieu et son prochain. Aidés des parrain et marraine, en pratiquant votre foi, vous témoignerez auprès de vos enfants.

### La paroisse vous propose :

- le **catéchisme** : Il est destiné aux enfants du CP au CM2.  
Les séances ont lieu :
  - o Mardi de 15h30 à 16h45
  - o Samedi de 11h à 12h15
- le dimanche, pendant la messe de 10h30, une **garderie** est assurée (en fonction des parents disponibles).



## Vous demandez

# Le Baptême

## pour votre enfant

de moins de 3 ans



## 2024-2025

66 avenue Ledru-Rollin et 57 rue Traversière  
75012 Paris

☎ 01 53 17 19 00 – Email : [secretariat@saqv.fr](mailto:secretariat@saqv.fr)

Site internet : [www.saqv.fr](http://www.saqv.fr)

Le baptême, signe de l'amour de Dieu, est un sacrement reçu en Église.

## LA PRISE DE CONTACT

Adressez-vous à l'**accueil** au 66 avenue Ledru Rollin au moins **six mois** avant la date souhaitée, pour valider l'inscription et participer à une soirée de préparation.

**Merci de fournir un extrait d'acte de naissance intégral**, si possible dès l'inscription.

Si le baptême n'a pas lieu à Saint-Antoine, vous devez vous inscrire afin de pouvoir vous délivrer une autorisation de baptême hors paroisse.



## LA REFLEXION

Afin de bien saisir le sens et les enjeux du baptême de votre enfant, vous devrez participer à :

- La préparation au baptême

Vous choisirez une date :

**Mardi 1er octobre 2024**

**Mardi 26 novembre**

**Mardi 21 janvier 2025**

**Mardi 11 mars**

**Mardi 13 mai**

Horaires : 20h30 – 22h00

Lieu : 57 Ter rue Traversière,  
Salle Mgr Rivière.

Les parrains et marraines sont également conviés à cet enseignement. En revanche, nous vous remercions de **venir sans enfants**.

À Saint-Antoine, les baptêmes ont lieu à 12h00 certains dimanches.

## LA PREPARATION DE LA CELEBRATION

Le prêtre ou le diacre qui célébrera le baptême vous appellera au plus tard une dizaine de jours avant afin de convenir d'une date pour préparer la célébration en compagnie des parents des autres bébés baptisés le même jour. La brochure qui vous aura été remise à l'issue de la rencontre vous permettra de préparer cette réunion.



### ***Offrande pour la préparation***

La paroisse vous propose de participer aux frais de préparation par une offrande de 150€, dans la mesure de vos possibilités.